

Objectifs

- Faire un tour d'horizon de l'actualité du contrôle fiscal en matière d'impôt sur les sociétés
- Savoir identifier et mesurer les zones de risques
- Connaître les sujets les plus régulièrement investigués par l'administration fiscale

Participants / Prérequis

Responsables fiscaux, comptables, administratifs et financiers; auditeurs. Avocats, experts-comptables et commissaires aux comptes.

Prérequis : Bonnes connaissances des règles liées à l'IS

THEMES TRAITES

Les principes fondamentaux du droit fiscal

- Notion de dettes certaines pour la déduction des charges
- Indépendance des exercices
- Erreur et décision de gestion
- Territorialité de l'impôt, activité à l'étranger, établissement stable

Immobilisations corporelles et incorporelles

- Distinction immobilisations / Charges
- La requalification de certaines charges en immobilisations incorporelles

Produits et charges d'exploitation

- Date de rattachement des ventes, prestations de services
- Date de rattachement des charges
- Déduction des frais généraux
- Les flux intragroupe et la théorie de l'acte anormal de gestion
- La facturation / déduction de management fees
- La déduction des frais financiers entre sociétés liées
- Les dividendes et le régime mère-filiales

Les provisions

- Revue des conditions de déduction fiscale
- Les provisions pour risques et charges
- Les provisions pour dépréciation
- Les provisions les plus couramment critiquées
- Le sort des provisions

Les opérations exceptionnelles

- Les subventions et abandons de créances
- Les subventions indirectes
- Les retenues à la source à l'étranger et les crédits d'impôts
- Le changement de régime fiscal

Le résultat des sociétés soumises à l'IS

- L'impôt et les contributions additionnelles
- Le régime des déficits : report en avant, carry back
- Le changement d'activité et les limites du droit au report des déficits
- Les déficits dans les opérations de restructuration

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel Teams. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC).

Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les

Cartographie des risques fiscaux IS

Lefebvre Dalloz

échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

Evaluations

Un questionnaire de préformation est transmis aux participants avant le démarrage de la formation. Il permet au formateur d'évaluer les besoins des participants et peut ainsi calibrer au mieux son intervention.

Des évaluations formatives jalonnent le parcours afin de mettre en évidence les points forts des apprenants et leurs axes d'amélioration. Ces évaluations permettent aux formateurs d'identifier les problématiques et d'affiner leurs approches pédagogiques.

Une évaluation de satisfaction à « chaud » évalue les différents axes « qualité » de la formation, puis une à « froid » 2 mois après la fin du parcours pour prendre en considération le retour d'expérience, l'adaptation au poste de travail, l'évolution et les besoins des participants.

Toutes nos évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ».

Intervenant Francis Lefebvre Formation :

Avocat fiscaliste auprès de sociétés et groupes en fiscalité de structure et de résultat. Il exerce une activité de conseil en fiscalité des sociétés, ingénierie fiscale et contentieux fiscaux. Il est chargé d'enseignement à HEC.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 1 jour, soit 7 heures.

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web : www.sesame-formation.re

Coût HT : Nous consulter

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter notre référent Handicap.

Programme mis à jour en avril 2026